

« Les expériences et problématiques du secteur Eau et Assainissement à Madagascar »

Réunion nationale Ran'Eau



Antananarivo le mercredi 28 septembre 2011

Organisée par le CITE et le pS-Eau en collaboration avec le Gret et le Ministère de l'Eau

Programme de la journée

<i>Animation : M. Patrick Rasolofo, Cite</i>	
8H45 : Accueil des participants	
9H00 : Introduction, présentation des participants	
I. Cartographie de la coopération décentralisée et non gouvernementale	
9H10 : Cartographie des projets, acteurs, bilan financier	<i>par M. Vincent Dussaux, pS-Eau</i>
Questions, débat	
II. Les retours d'expérience du terrain	
La professionnalisation de la gestion post-investissement des réseaux AEP	
9H30 : Introduction à la problématique et retour sur l'atelier d'Antsirabe	<i>par M. Vincent Dussaux, pS-Eau</i>
9H40 : Témoignage de l'Association Famonjena en terme de « délégation au privé »	<i>par M. Tovo Ratefy, Association Famonjena</i>
9H55 : Témoignage de WaterAid autour de « la gestion communautaire effective »	<i>par Mme Christiane Randrianarisoa, WaterAid</i>
Questions, débat	
10H30 : Pause café	
Le renforcement des capacités des communes	
10H45 : Introduction à la problématique et retour sur l'atelier institutionnel de juin 2011 à Paris	<i>par M. Vincent Dussaux, pS-Eau</i>
10H50 : Le programme PDPU dans la région Diana en termes d'appui à la planification territoriale	<i>par M. Ronan Le Marec, CIDR Région Diana</i>
11H05 : Accompagnement des acteurs locaux dans la gestion du service public d'eau potable	<i>par M. José Tranquelin Rabenandrasana, Directeur du projet PAMOLEA</i>
Questions, débat	
L'assainissement	
11H40 : Introduction à la problématique et présentation du cahier technique sur l'assainissement	<i>par Mme Nicole Andrianirina, Cite</i>
11H45 : Appui aux acteurs locaux pour le développement durable de l'assainissement dans les quartiers défavorisés d'Antananarivo (3è, 4è et 5è arrondissement)	<i>Par M. Pierre Bougaud, Représentant EAST Madagascar</i>
Questions, débat	
12H45 : Déjeuner	
III. Renforcer les complémentarités entre CDNG et programmes nationaux	
14H15 : Les attentes du Ministère de l'Eau vis-à-vis des acteurs de la CDNG	<i>par M. Alain Randriamaherisoa, DG MinEau</i>
Questions, débat	
15H00: Les attentes des acteurs de la CDNG vis-à-vis des PTFs et des institutions malgaches : attentes relevées par Ran'Eau	<i>par Mme Léa Rasolofoson-Rajaonah, Cite</i>
Questions, débat	
16H15 : Pause café	
IV. Conclusion	
16H30 : Synthèse des débats	<i>par M. Vincent Dussaux, pS-Eau</i>
16H45 : Présentation de la suite des activités Ran'Eau	<i>par Mme Léa Rasolofoson-Rajaonah, Cite</i>
17H00 : Synthèse de la journée	<i>par Denis Désille, pS-Eau</i>

Table des matières

I - Introduction	4
A. Contexte	4
B. Objectifs spécifiques de la rencontre	5
II - Déroulé de la rencontre.....	5
III - Résumé des interventions	7
A. Cartographie de la coopération décentralisée et non gouvernementale.....	7
B. Délégation de Gestion en AEP - Expériences du Groupe FAMONJENA	8
C. La gestion communautaire renforcée	9
D. Programme de Coopération Décentralisée PICARDIE / DIANA - Volet Eau & Assainissement – Pôle Urbain d’Ambanja.....	11
E. Accompagnement des acteurs locaux dans la gestion du service public d’eau potable : cas du PAMOLEA	13
F. Appui aux acteurs locaux pour le développement durable de l’assainissement dans les quartiers défavorisés d’Antananarivo (3 ^e , 4 ^e et 5 ^e Arrondissement).....	16
G. Les attentes du Ministère de l’Eau vis-à-vis des acteurs de la CDNG	18
H. Les attentes des acteurs de la CDNG vis-à-vis des PTFs et des institutions malgaches	19
IV - Synthèse générale	20
V - Annexes	22
Annexe 1 : Rappel sur le réseau Ran’Eau.....	22
Annexe 2 : quelques photos prises lors de la rencontre	23

I - Introduction

La **rencontre nationale Ran'Eau** sur « Les expériences et problématiques du secteur Eau et Assainissement à Madagascar » a pour objectif principal de renforcer un processus de dialogue structuré et de partage d'informations lancé par le réseau Ran'Eau depuis sa mise en place. Une centaine d'acteurs issus de différents entités et organismes (ministères, ONG, partenaires techniques et financiers, bureaux d'étude, entreprises privées) ont participé à la rencontre.

Cette rencontre a été organisée dans le cadre du programme de « Mise en réseau et appui à la coopération décentralisée et non gouvernementale Eau & Assainissement à Madagascar » de l'Association pS-Eau (programme Solidarité Eau France) et de l'ONG CITE (Madagascar) avec l'appui technique du Gret.

Elle a permis de présenter les projets conduits par les collectivités et ONGs (CDNG) et de clarifier certaines questions s'y afférent. Par ailleurs, elle a permis également aux institutions nationales et aux partenaires financiers et techniques (PTFs) de s'exprimer sur leurs attentes vis-à-vis des acteurs de la CDNG. Et à la fin, la suite des activités du réseau Ran'Eau ont été présentées.

A. Contexte

Ran'Eau, le réseau d'appui aux acteurs non-gouvernementaux œuvrant dans le secteur Eau et Assainissement à Madagascar s'est fixé comme objectif d'améliorer l'efficacité et la cohérence des projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec la stratégie nationale malgache. Une des activités du réseau est l'organisation de réunions d'échanges entre les acteurs du secteur Eau et Assainissement à Madagascar. La réunion nationale annuelle du réseau permet aux acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale, aux partenaires financiers et techniques, aux diverses institutions nationales, ainsi qu'aux entreprises et différentes associations de partager et de capitaliser les expériences et les problématiques du secteur.

Lors de la première rencontre nationale organisée par Ran'Eau à Antananarivo en octobre 2010, plusieurs points saillants sont ressortis, à savoir :

- Le rôle primordial joué par la commune d'où la nécessité de prévoir un renforcement et un accompagnement à leur endroit afin qu'elles puissent assurer correctement leur rôle de maîtrise d'ouvrage ;
- La priorité quant au renforcement des capacités des acteurs du secteur : la collecte et le partage des outils de formation utilisés par les différents acteurs peuvent contribuer à développer et à améliorer l'efficacité de ce type d'actions ;
- La distinction entre les problématiques en milieu urbain et celles en milieu rural : les spécificités propres à chaque milieu sont à prendre en compte ;
- La nécessité de développer les espaces d'échanges à travers lesquels les acteurs se retrouvent : privés et publics, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, nationaux et internationaux.

B. Objectifs spécifiques de la rencontre

La rencontre a pour objectifs spécifiques :

1. De présenter quels sont les projets conduits par les acteurs de la CDNG et quels sont leurs réflexions et questionnements :
 - La cartographie des acteurs et de leurs actions : quelles synergies et complémentarités avec les programmes nationaux ?
 - Les expériences du terrain de la CDNG : quels sont les enseignements que l'on peut en tirer ?
 - Les attentes des acteurs CDNG : comment leurs interventions peuvent être favorisées et/ou appuyées par les PTFs et les institutions nationales ?
2. De présenter les attentes des institutions nationales et les PTFs vis-à-vis des acteurs de la CDNG
3. De présenter les activités du réseau Ran'Eau.

II - Déroulé de la rencontre

L'atelier a débuté par le discours de la Directrice Générale du CITE, Mme Isabelle GACHIE. Les partages d'expériences à travers des présentations, témoignages... se sont succédés, suivies de questions et de débats. Les nouveaux outils produits par Ran'Eau ont été présentés et distribués au cours de la rencontre, à savoir le bulletin d'information n°1 du réseau et le cahier technique sur le « retour d'expériences sur l'assainissement liquide à Madagascar ».

Afin de collecter les attentes des différents acteurs vis-à-vis des Ministères, PTFs, ONG et de Ran'Eau, des petits cartons ont été distribués pour que chacun puisse y écrire ses attentes et placer son carton sur le tableau d'affichage avec les indications suivantes :

	Ministères et STD	Partenaires Techniques et Financiers	Acteurs Coopération Décentralisée et ONG	Ran'Eau
Normes et réglementation du secteur (aspects techniques et économiques)				
Cadre institutionnel du secteur (rôles et responsabilités des acteurs)				
Financement du secteur				
Renforcement des capacités				
Partage des connaissances et circulation de l'information				
Autres				

Ci-contre une illustration du remplissage du tableau d'affichage.

Il est à noter que le Ministère de l'Eau a aussi formulé ses attentes vis-à-vis des acteurs de la CDNG.



III - Résumé des interventions

A. Cartographie de la coopération décentralisée et non gouvernementale

M. Vincent Dussaux, pS-Eau

La présentation a donné un aperçu général quant aux actions, acteurs et montants engagés par la coopération décentralisée et non-gouvernementale. Une cinquantaine de projets actifs ont été recensés par Ran'Eau en 2011 financés par avec une enveloppe de 7 M€ environ.

Un parallélisme a été établi entre 2 types d'actions : celles de la coopération décentralisée et non gouvernementale (CDNG), et celles de la coopération bi et multilatérale.

Les gouvernants locaux et la société civile prennent l'initiative dans la conduite des actions menées dans le cadre d'une CDNG, actions mises en œuvre au niveau local par les ONG et collectivités locales. Les actions sont généralement financées par des budgets modestes alloués par des bailleurs multiples, qui préconisent des partenariats de longue durée.



Dans le cadre d'une coopération bi et multilatérale, le gouvernement malgache et/ou les partenaires techniques et financiers initient les actions mises en œuvre au niveau régional et national par le gouvernement malgache lui-même ou par des ONG ou des entreprises du secteur privé. Bien que les contrats soient à durée limitée et financés par un bailleur unique, les budgets imputés aux CBM sont importants.

Bon nombre d'acteurs s'investissent dans le secteur, à savoir plus d'une cinquantaine d'ONG avec leurs partenaires extérieurs respectifs (dont 50 associations en France) et une douzaine de partenariats de coopération décentralisée.

Citons entre autres les relations de partenariat suivants : Grand Lyon / Région Haute-Matsiatra, Région Rhône-Alpes / Région Atsinanana, Région IDF / CU Antananarivo, Région Picardie / Région Diana, Région Auvergne / Vakinankaratra, Département Bas-Rhin / Mahajanga, Ambato-Boeny,

Département Ain / Mananjary, Département Eure / Tsihombe, Château-Thierry / Ambohitrolomahitsy, La Possession / Antanifotsy, Stavanger (Norvège) / Antsirabe.

Plusieurs ONGs et associations impliqués dans le secteur Eau à Madagascar se multiplient actuellement pour ne citer que : Water Aid, ASA, Gret, Inter Aide, Ecoles du Monde, SEM, SIF, Croix-Rouge Française, Croix-Rouge Malagasy, Caritas, EAST, CIDR, ENDA OI, HSF, Fikrifama, Famonjena, ICCO, HAMAP, Meddea, Miarintsoa, Oxaurus, Protos, Practica, ECA, Care, Taratra, Trans-Mad, SAHI, Santatra, ECAR, Vozama, IRCOD, FANILO, CRS, FSG, Ny Tanintsika, Conservation International...

B. Délégation de Gestion en AEP - Expériences du Groupe FAMONJENA

M. RATEFY Tovo, Groupe Famonjena

La présentation a mis l'accent sur l'approche business dans le secteur, en présentant préalablement les acquis du groupe ainsi que ses diverses innovations.

La mise en commun des ressources de l'Association Famonjena avec Famonjena Consulting & Development, soit le Groupe Famonjena, a permis au groupe de capitaliser ses acquis autant par ses relations de partenariats que par les contrats gagnés au cours de ses années d'existence. Outre les contrats acquis, le groupe, à travers ses expériences, a également pu acquérir une Culture de Recherche et développement dans la filière Assainissement et Hygiène en lien avec l'Eau ainsi qu'une culture d'entreprise et de business.

Les principales innovations appliquées dans le groupe relèvent surtout de l'approche avec laquelle sont appréhendées les activités du secteur, à savoir :

- une participation sociale axée sur une approche « Branchement Social » plutôt qu'une approche « Borne Fontaine » avec un tarif accessible aux pauvres et un service sans intermédiaires,
- un esprit business considérant toute la population comme étant un client potentiel, sans se limiter aux consommateurs et demandeurs existants (effet catalyseur dans l'autopromotion immobilière dans les communes d'intervention),
- un « Partenariat Privé-Privé » ou le B to B encouragé entre les fournisseurs et le fermier,
- une « Structure de Bonne Gouvernance » mise en place via une association des consommateurs d'eau (société civile).

La réussite de l'approche business dépend d'une participation minimum du fermier aux travaux de contrôle de la réalisation des infrastructures AEP ; de la prise en considération de la population,

toute couche sociale confondue, comme étant un client potentiel, de la satisfaction des demandes accrues en connexion, de la mise à disposition de bons instruments de gestion (simulateur de rentabilité financière, logiciel de gestion financière/tableau de bord) et du professionnalisme dans la réalisation des investissements.

C. La gestion communautaire renforcée

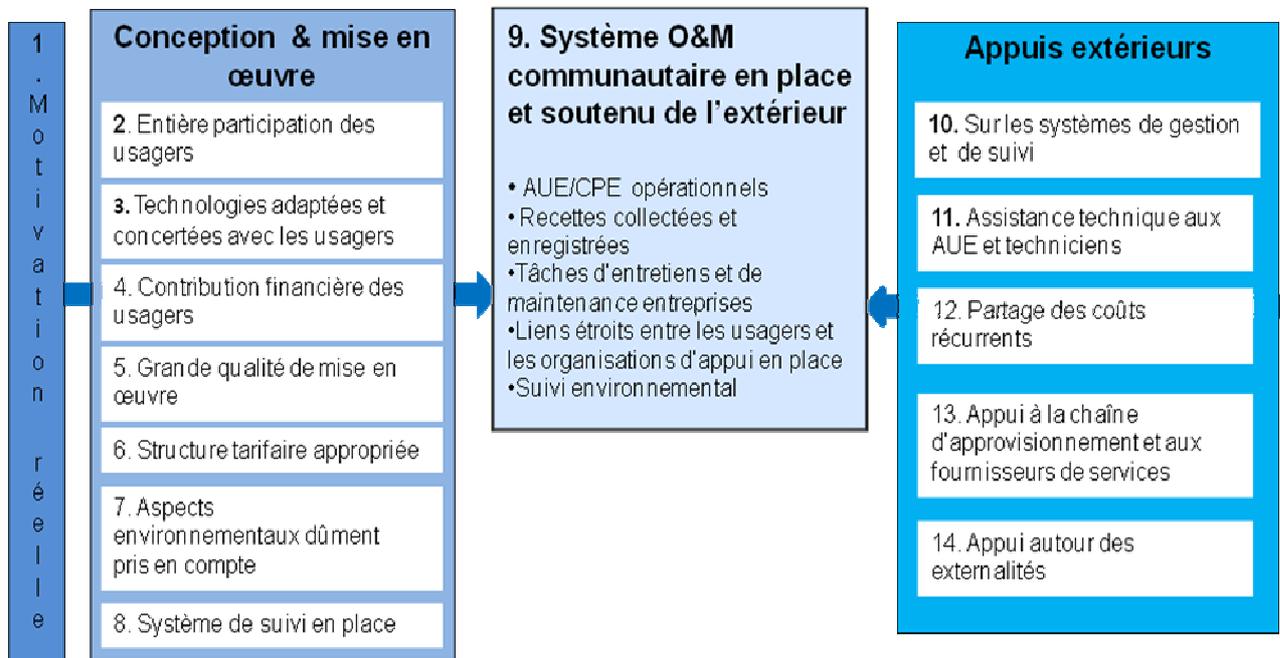
Mme Christiane Randrianarisoa, Water Aid

L'appropriation des points d'eau par les comités de gestion et, plus globalement, par les villageois, reste probablement le point le plus délicat du montage et de la viabilité des projets. Le milieu rural et notamment les villageois ne paraissent pas aptes dans leur ensemble à gérer dans de bonnes conditions et sur le long terme un parc de pompes. La présentation se positionne vers la mise en place d'une « gestion communautaire renforcée », solution préconisée par Water Aid pour résoudre les questions d'efficacité et de viabilité du système de gestion communautaire.

La gestion communautaire est un mode de gestion collectif ayant pour vocation d'assurer la pérennisation des ouvrages. Le principe est louable mais les résultats sont mitigés. En effet, la gestion communautaire rencontre des difficultés majeures pour assurer une gestion pérenne et de qualité des services d'eau potable. Les capacités (savoir, compétences, ressources) limitées des communautés et des institutions gouvernementales locales à gérer de tels systèmes limités, les moyens insuffisants et/ou inadéquats pour couvrir tous les coûts (exploitation, entretien, maintenance), l'approche fragmentée du secteur pour la fourniture de services par les acteurs sont autant de raisons qui poussent la commune à déléguer la gestion des services d'eau à un tiers, privé ou communautaire.

Ainsi, pour une gestion communautaire efficace et pérenne, garantissant d'excellents résultats en termes de durabilité, Water Aid préconise la gestion communautaire renforcée. Cette gestion communautaire renforcée est tributaire de l'existence de besoins et demande réels, de l'entière participation des usagers, de l'utilisation de technologies adaptées, de l'adéquation de la contribution financière, de la qualité de mise en œuvre, de la structure tarifaire, des aspects environnementaux, des systèmes de suivi, des appuis externes légers mais soutenus (techniques et financiers), du partage des coûts récurrents, de la chaîne d'approvisionnement et fournisseurs de services et des externalités. Cependant, la gestion communautaire renforcée est menacée par les conflits sociaux, le tarissement des ressources en eau et l'absence de technologies adaptées.

LES DETERMINANTS DE LA GESTION COMMUNAUTAIRE RENFORCEE



Pour une mise en œuvre effective de la gestion communautaire renforcée, plusieurs questions restent à régler. La question de structure tarifaire est à clarifier, notamment en ce qui concerne le calcul des coûts réels récurrents, le partage d'informations simples aux usagers, et la tarification permettant de couvrir les coûts O&M. Les politiques d'O&M doivent préciser clairement les limites entre les tâches relevant des communautés et celles à réaliser par un service d'appui à la communauté, tout en s'assurant de services professionnels. Le partage des coûts récurrents est à prendre en compte sachant que les communautés ne financent généralement pas les coûts de remplacement. Si elles ne peuvent mobiliser les revenus nécessaires, il faudrait réduire le niveau des services ou trouver une autre entité pour cofinancer les services. La chaîne d'approvisionnement via fournisseurs de services occupe également une place importante pour une mise en œuvre effective de la gestion communautaire : une organisation en dehors de la communauté doit assurer la distribution des pièces de rechange; des appuis aussi sont à prévoir pour la formalisation et la légalisation des petits fournisseurs de services dans un environnement qui leur est favorable.

D. Programme de Coopération Décentralisée PICARDIE / DIANA - Volet Eau & Assainissement – Pôle Urbain d'Ambanja

M. Ronan Le MAREC, CIDR

L'intervention introduit l'accord de partenariat entre les régions PICARDIE et DIANA. Les besoins et la valeur ajoutée du volet Eau et Assainissement (E&A) sont présentés avec le programme d'action 2011-2012 et les enjeux.

Les Régions Picardie (France) et DIANA (Madagascar) ont signé en 2008 un accord cadre de coopération décentralisée. Cela s'est traduit par la mise en place du PDU (Programme de Développement des Pôles Urbains), au niveau des 3 pôles urbains de la Région DIANA : Antsiranana (ACPU), Ambilobe (ACA), Ambanja (UNICOSA). Les deux régions se sont positionnées en tant que partenaires d'associations intercommunales, selon différents axes d'intervention : le renforcement des compétences et des capacités des communes, la promotion d'intercommunalités de services, le renforcement du dialogue entre les élus et la population, et la production et la gestion d'infrastructures de service public.

En termes de besoins en E&A, au niveau de la Région DIANA : 57% environ de la population n'a pas accès à l'eau potable (70% en milieu rural) et près de 80% aux infrastructures d'assainissement et d'hygiène de base ; au niveau des territoires d'intervention du volet E&A (8 communes de l'UNICOSA, 85 000 habitants environ) : 79% environ de la population n'a pas accès à l'eau potable et près de 90% aux infrastructures d'assainissement et d'hygiène de base. En matière d'assainissement, il existe également des enjeux importants autour de la commune urbaine d'Ambanja (eaux usées, déchets solides) et du fleuve Sambirano (zones peuplées inondables dans 3 communes dont la CU). Depuis 2009, les élus ont choisi de consacrer 75% du fonds de développement des fokontany à des infrastructures EA.

Du fait de l'éloignement et du manque de moyens d'intervention, les relations de travail entre la Direction Interrégionale de l'Eau DIANA et les communes du pôle urbain d'Ambanja sont peu soutenues. De façon générale, les intervenants opèrent de façon non coordonnée et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale n'est pas jugé prioritaire. Dans leur ensemble, les communes ont de faibles capacités humaines, techniques, financières et pèchent notamment par l'absence de vision stratégique locale. Le contexte de crise complique la situation : incertitudes autour des

prochaines élections communales, tensions au sein/entre exécutifs et conseil communaux, difficultés à percevoir l'impôt, etc.

Un volet E&A articulé avec un programme plus vaste, le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale, au cœur du volet, la territorialisation des politiques sectorielles et la recherche d'une gouvernance multi échelles et multi acteurs sont les valeurs ajoutées créées par le volet E&A.

Le programme d'actions 2011 – 2012 s'articule autour de 3 résultats :

Résultat 1 : mise en place d'instance pérenne de gouvernance Eau Assainissement et Hygiène (EAH)

- Au niveau de l'association intercommunale UNICOSA : mise en place d'une commission intercommunale EAH (structuration de dialogue autour de la construction d'un diagnostic complet du secteur EAH, définition d'une vision intercommunale EAH et élaboration d'un programme d'actions, appui à la maîtrise d'ouvrage et au suivi des actions EAH) ;
- Au niveau des 8 communes et des fokontany : mise en place de groupes de travail EAH au sein des comités communes fokontany et des comités de développement de fokontany déjà en place.

Résultat 2 : élaboration de programmes d'actions EAH

- Elaboration d'un diagnostic EAH et mise en place d'un SI EA : réalisation de diagnostics "territoires" (fokontany, communes), élaboration de synthèses thématiques (eau, assainissement, hygiène), mise en œuvre d'une étude de définition et de mise en place d'un SI E&A au sein de l'UNICOSA ;
- Elaboration concertée d'une politique EAH : validation concertée d'un diagnostic global, élaboration concertée d'orientations politiques et de stratégies opérationnelles, définition de programmes d'actions et, en parallèle, de programme de renforcement des compétences des acteurs locaux.

Résultat 3 : Mise en œuvre et gestion durable d'actions EAH

- Appuyer la mise en œuvre d'actions sous maîtrise d'ouvrage intercommunale : étude de faisabilité des thématiques d'intervention de l'intercommunalité (hygiène), appui à la maîtrise d'ouvrage intercommunale d'actions pilotes 2011 (journée mondiale lavage des mains), appui à la maîtrise d'ouvrage du programme d'actions 2012 ;

- Appuyer la mise en œuvre d'actions sous maîtrise d'ouvrage communale : suivi technique et financier des actions E&A déjà réceptionnées, appui à la maîtrise d'ouvrage des actions 2011, appui à la maîtrise d'ouvrage du programme d'actions 2012 ;
- Appuyer la mise en œuvre d'actions déléguées à des associations : évaluation des actions « initiatives locales » 2011, mise en œuvre d'un appel à projets autour de la démarche WASH, maîtrise d'ouvrage du programme d'actions 2012.

Les enjeux identifiés sont donc importants, mais des questions restent en suspens. Comment aborder l'articulation des différents processus de planification quant à la prise en compte des 3 échelles : fokontany, commune, intercommunalité et l'articulation planification territoriale / sectorielle ? L'identification des cibles (élus et/ou techniciens?) en matière de renforcement de capacité, la démarche adoptée (formation et/ou apprentissage ?) et le renforcement de la position de la commune en tant que maître d'ouvrage sont-ils clarifiés ? Les relations de travail entre CTD et STD, sont-elles facilitées en matière de coordination entre CTD et STD (notamment sur la planification) ? La dynamique intercommunale, axée sur une intercommunalité de « projets » (GIRE) et une intercommunalité « politique » (notamment relations avec STD, PTF) est-elle effective ?

E. Accompagnement des acteurs locaux dans la gestion du service public d'eau potable : cas du PAMOLEA

M. José Tranquelin RABENANDRASANA

L'intervention a présenté d'une manière générale le Projet d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage Locale pour l'Eau et l'Assainissement ou PAMOELA tout en posant les bases pour le cadrage dudit projet. Les problématiques du secteur EA ont été rappelées afin de proposer une approche méthodologique évolutive aboutissant à une exploitation optimale du service EA. Les leçons à tirer ont conclu la présentation.

Financé par l'UE et l'ICC, le projet PAMOLEA, débuté en Septembre 200, dure 5 ans. Il emploie 33 personnes dont 11 femmes, il est réparti en personnel opérationnel (23 dont 7 Femmes) et personnel administratif et personnel d'appui (10 dont 4 Femmes). Le projet est mis en œuvre par SAF/FJKM, -FIKRIFAMA, FSG et ICCO dans 20 communes localisées dans la région de Vatovavy Fitovinany.

Le projet a été défini sur la base des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), du Programme National de Décentralisation et de Déconcentration (PN2D), de la Déclaration Nationale de la Politique Sectorielle de l'Eau, du Programme National d'Accès à l'Eau Potable et l'Assainissement (PNAEPA) et du Manuel de procédure pour la Mise en place des projets Eau et Assainissement.

Face aux problématiques du secteur, en l'occurrence l'absence d'une politique locale claire du secteur EPA, la faible capacité des Communes dans la gouvernance du secteur EPA, l'absence d'un outil d'aide à la décision pour la gouvernance locale du secteur EPA et l'absence de coordination et d'harmonisation du secteur EPA au sein des communes et des acteurs locaux, une réponse méthodologique est proposée applicable dans la région d'intervention du projet.

La priorisation des besoins est essentielle. L'élaboration d'un plan directeur EPA est nécessaire pour ce faire, définissant un inventaire spécifique du secteur EPA : les procédés pour information, prise de conscience et concertation avec les acteurs locaux (Code de l'eau ,manuel de procédure et texte en vigueur...), la formation des responsables communaux à dispenser dans le suivi et évaluation de la conclusion de l'étude, les ateliers de convergence à organiser et la validation par les acteurs locaux. Quant à l'élaboration des études de faisabilité EPA, une analyse approfondie de la problématique est nécessaire.

L'exploitation du service de l'eau est à optimiser.

Les acteurs devraient bénéficier d'accompagnement et de formations spécifiques à leur rôle et selon leur niveau, soit :

- Accompagnement des structures locales par l'information et formation des associations des usagers sur les principes de bases du secteur EPA, mise en place et formation des commissions mixtes, formalisation et formation des 33 associations des usagers de l'eau « KRF », formation des 68 techniciens de maintenance, réalisation des 2 visites d'échange entre les KRF et réalisation des 3 visites d'échange entre les TM ;
- Accompagnement des responsables communaux par l'information et formation des responsables communaux : aux principes de bases du secteur EPA, au calcul des comptes prévisionnels du service EP, à la définition /de tarification du service public d'EP ; mise en

application des réglementations en vigueur et réalisation des visites d'échange entre les responsables communaux.

- Accompagnement des responsables communaux à la délibération du service public d'eau potable et la formation des responsables communaux à la contractualisation de la délégation de service public d'eau potable ;
- Accompagnement des responsables communaux par la formation des responsables communaux : à la préservation des ressources, à la protection des sols, à la délimitation de périmètre de protection et la mise en place des outils de communication (KRF-CR-DREAU).

Le métier de l'eau est à professionnaliser via : les accords de collaboration avec l'UF, l'élaboration des unités d'enseignement, l'élaboration des modules de formations, l'organisation d'une porte ouverte, l'élaboration d'une catalogue de formation, l'organisation d'un atelier de convergence avec les acteurs et la réalisation de formation des 20 fermiers professionnels.

Il est à noter que l'approche et la démarche adoptées évoluent, pour aboutir à : une réduction à 50% des temps alloués aux études, une démarche « territoire » pour couverture totale des communes d'intervention (20/16), une professionnalisation de gestion du service public d'eau potable, une démarche « d'apprentissage » traduit par l'expérimentation des nouvelles variantes de gestion adaptées et une approche différenciée dans l'accès à l'assainissement de base.

Les différentes interventions dans la région de Vatovavy-Fitovinany a permis de réaliser des bornes fontaines, des forages et des puits dont 406 par PAMOELA, 119 BP dont 106 par PAMOLEA. Par ailleurs, 141 440 personnes ont été desservies, dont 68 205 par PAMOELA. Le nouveau taux d'accès à l'EP est de 33%, plaçant la région au 17ème rang sur les 22 Régions.

Mais beaucoup restent à faire, entre autres la définition et la conscientisation des responsables communaux sur les principes de base du secteur, la création d'une compétence et fonction du secteur EPA au sein des CTD et l'implication de STD et intégration des actions intersectorielles au niveau local (DREau/DRES/DREN/CIREF) dans la définition des politiques et stratégies locales et la mise en œuvre des actions.



F. Appui aux acteurs locaux pour le développement durable de l'assainissement dans les quartiers défavorisés d'Antananarivo (3^e, 4^e et 5^e Arrondissement)

M. Pierre Bougaud, EAST

L'intervention présente de manière générale les interventions de EAST, ainsi que l'appui aux structures RF2 et Associations de Fokontany. L'Association Féminine de promotion de l'Hygiène est présentée au terme de l'intervention.

Le tableau ci-dessous est une synthèse des réalisations de l'ONG EAST à Madagascar :

OUVRAGES / ARRONDISSEMENT	5^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	TOTAL
EPP	8	8	7	23
BF	4	1	14	19
BS	5	3	5	13
BL	0	0	4	4
LC	13	0	32	45
CSB2	0	0	2	2
CANAL (m linéaire)	2008	1238	1137	4383
RUELLE	6	2	0	8
AMENAGEMENT DE BENNES	6	1	0	7
BAC DE SECHAGE	2	2	0	4

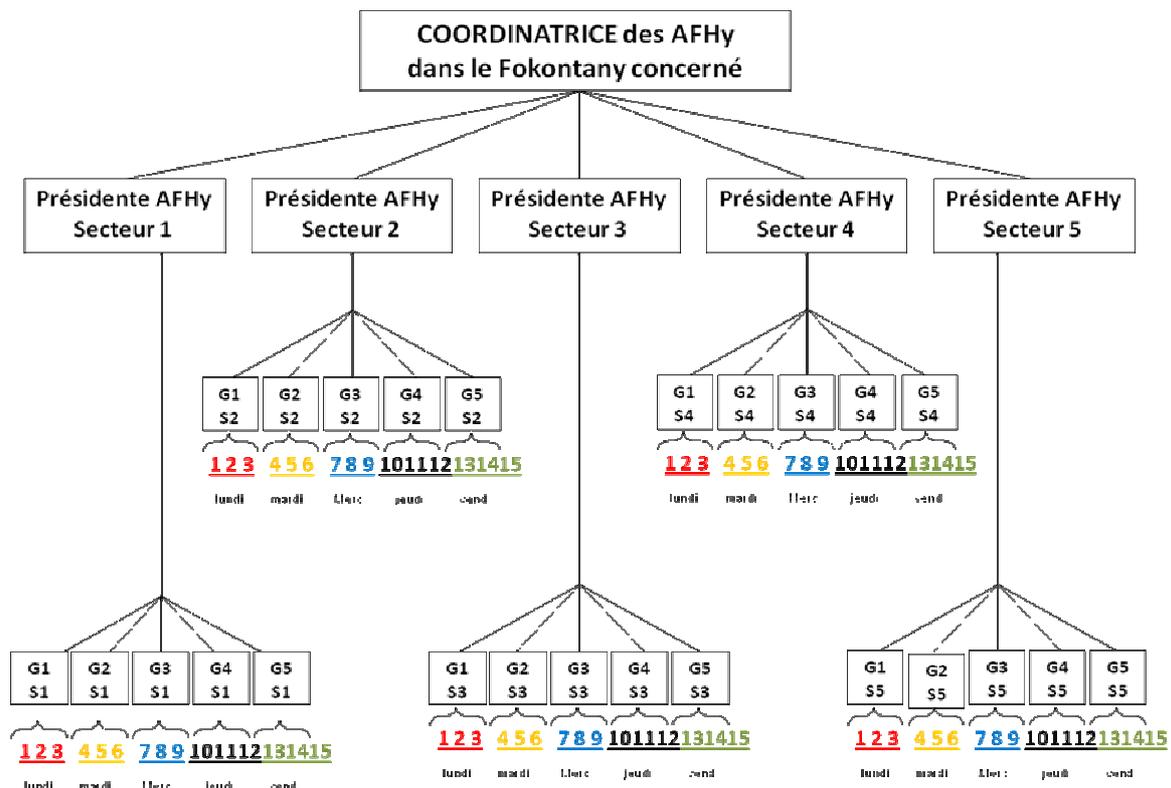
L'appui aux acteurs locaux pour le développement durable de l'assainissement dans les quartiers défavorisés d'Antananarivo (3^e, 4^e et 5^e Arrondissement) est orienté sur plusieurs actions ; entre autres la mise à disposition de Latrines Collectives. Les latrines collectives présentent un mode de gestion communautaire impliquant la construction de latrines collectives pour 10 à 30 familles, l'éducation sanitaire des familles bénéficiaires, l'organisation pour l'entretien des latrines, le nettoyage des alentours et un mode de gestion pour la collecte de fonds au sein des familles.

L'appui aux structures RF2 et aux Associations des Fokontany se traduit par :

- Entretien et curage des canaux d'assainissement (RF2 - 7 Fokontany),
- Soutien aux associations de pré-collecte des déchets solides (3 Fokontany) via des sessions d'appui à la gestion technique et financière des associations et appui aux activités de sensibilisation IEC,
- Améliorations des conditions de travail par la mise à disposition de matériel de maintenance, la réhabilitation des canaux d'assainissement et la mise à disposition de bacs de séchages.

EAST appuie également l'AFHy ou Association Féminine de promotion de l'Hygiène, c'est une association de 390 femmes (tout âge confondu) réparties dans 6 Fokontany, œuvrant dans des actions de sensibilisation à l'hygiène (places publics, EPP, marchés...) et des travaux d'intérêts généraux dans les Fokontany (nettoyage des rues, curage des canaux...).

Ci-après l'organigramme de l'association :



G. Les attentes du Ministère de l'Eau vis-à-vis des acteurs de la CDNG

M. Alain RANDRIAMAHERISOA, Directeur Général du Ministère de l'Eau

La coordination des actions, le professionnalisme et le respect d'une certaine éthique sont attendus par le Ministère. Un cadrage général préalable a introduit l'intervention.

Un cadre politique et stratégique (Déclaration de politique, PPP, PSNA), un cadre programmatique (PNAEPA, OMD), un cadre juridique (Code de l'Eau, Décrets d'application), un cadre technique et technologique (Manuel de procédure, Spécification technique / Pièces détachées), un cadre administratif (Accord de siège, Convention d'établissement, Statut, enregistrement) et un cadre financier (Fonds, financement, Taxes, Droits, Redevances, ...) définissent le cadre sectoriel des actions à entreprendre.

La coordination des actions suppose le respect de la hiérarchie (Tutelle, leadership, coordination, ...), une priorisation thématique des actions à entreprendre (AEP, Assainissement, Assistance technique, GIRE,...), une priorisation spatiale des zones d'interventions définie entre autres par le pS-Eau et le BPOR, une vocation pour les activités entreprises identifiées via les PTA et Rapport, un partenariat en collaboration avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de Décentralisation (MATD) et un partage des informations via, entre autres, le réseau Ran'Eau et la plateforme Diorano WASH.

Le professionnalisme des acteurs est essentiel dans la maîtrise de l'aspect technique (AEP, Assainissement, Assistance technique, GIRE,...), dans le respect des procédures (Soft & Hard), dans l'acquisition, l'adéquation et la capitalisation des expériences et enfin dans le principe de partage.

Une éthique et des comportements sont à adopter par les acteurs, à savoir se conformer au cadre sectoriel, se conformer au protocole (contact, communication, discussion, concertation, rapport, diffusion des informations), favoriser le partenariat par la Coopération décentralisée, garantir une certaine transparence et encore et toujours partager aussi bien les informations que les expériences.

H. Les attentes des acteurs de la CDNG vis-à-vis des PTFs et des institutions malgaches

Propositions adressées aux ministères et STD
<ul style="list-style-type: none">- Vulgariser les textes officiels, (normes sur la qualité des eaux),- Définir des indicateurs d'impacts pour les projets et former le personnel,- Réguler et coordonner le secteur ,- Clarifier le rôle des Directions régionales de l'eau,- Préparer la mise en place la SOREA,- Mettre en place un guichet de financement dédié aux ONG pour un effet de levier,- Appuyer les projets et renforcer les communes (par les STD),- Communiquer sur le secteur et ses priorités et rendre accessible toutes les données à tous les niveaux.
Propositions adressées aux PTFs
<ul style="list-style-type: none">- Intégrer dans les projets les indicateurs d'impacts et l'accompagnement post-projet (H+10 ans),- Respecter le cadre sectoriel et harmoniser les interventions,- Financer beaucoup plus les actions de renforcement des capacités,- Investir dans la sensibilisation pour le changement des comportements,- Capitaliser sur les projets et faire connaître les enseignements à tous les niveaux.
Propositions adressées aux Coopérations Décentralisées et ONG
<ul style="list-style-type: none">- Préciser les rôles et responsabilités des différents acteurs CDNG,- Promouvoir les ouvrages à faible coût,- Mettre en place un fonds commun des acteurs CDNG,- Communiquer les informations et les intentions aux ministères (BDEA, STD, etc.),- Partager les expériences innovantes (intercommunalité),- Mesurer les impacts des projets et publier les resultants.
Propositions adressées à Ran'Eau
<ul style="list-style-type: none">- Référencer les acteurs privés avec une approche business,- Investir dans des thèmes de réflexion (l'eau paie l'assainissement, pérennisation des actions, paiement de l'eau en milieu rural, etc.),- Organiser des ateliers d'échanges pragmatiques (favoriser les expériences plutôt que les concepts),- Capitaliser les bonnes pratiques, les enseignements, facteurs de succès, etc.,- Faciliter (encore plus) l'accès à l'information,- Donner la parole aux acteurs et projets les plus modestes.

IV - Synthèse générale

A Madagascar, les CDNG sont des acteurs dynamiques du secteur, ayant une forte capacité d'innovation, capacité démontrée au cours des interventions de la journée. Et les moyens financiers qu'elles ont investis sont significatifs.

Une réelle maturité est constatée en matière de gestion des réseaux. La gestion pérenne du réseau implique une participation active du secteur privé en tant qu'exploitant et en tant que prestataire externe, mobilisé pour appuyer et/ou compenser certaines faiblesses des communautés dans le cas où celles-ci gèreraient elles-mêmes les ouvrages. La problématique fondamentale qui se pose est la stimulation du secteur privé malgache à investir dans les réseaux d'eau potable.

Les communes sont fortement concernées, d'une manière ou d'une autre, par la gestion des services et des infrastructures existants. Néanmoins, les acquis des communes sont encore fragiles. Leurs capacités sont à renforcer. La formulation de stratégies « impactantes » selon chaque cas est un enjeu fondamental pour déterminer si une « formation initiale » est suffisante ou devrait être doublée d'un programme de « formation continue ».

Un cadre spatial est à préciser dans toute action menée dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement. Une échelle territoriale d'intervention pertinente est à définir (fokontany, commune, intercommunalité) afin de mutualiser les besoins et de construire les alliances adéquates entre ces différentes entités permettant ainsi de répondre à des enjeux préalablement définis. On constate également un manque de clarté quant à l'articulation entre commune, STD, ministère et ONG : Qui est maître d'ouvrage ? Qui appuie la maîtrise d'ouvrage ?

Le service lié à l'assainissement est plus complexe et plus récent par rapport au service de l'eau. L'assainissement est un service économiquement viable, au même titre que l'eau. L'investissement des communes et des entrepreneurs dans ce secteur est à encourager. Il est à noter qu'il ne s'agit d'un assainissement mais des assainissements. Le panel des options techniques et des approches est très vaste, et l'approche mono-solution est rarement gagnante en matière d'assainissement. En effet, il existe autant de demandes que de catégories d'usagers et il faut répondre de manière spécifique à chaque demande. L'accès à l'assainissement n'est qu'une partie des services de l'assainissement qui inclut entre autres l'évacuation des eaux usées, des excréta et autres déchets solides. En conclusion il faudra faire de l'assainissement jusqu'au bout.

Enfin, le renforcement de l'application des normes a été soulevé, tout en sachant que la vulgarisation des normes existantes est à renforcer.

D'une manière générale, les attentes exprimées vis-à-vis des PTFs sont :

- de financer les actions d'IEC, les supports de sensibilisation, les mesures d'impacts, les actions pour le changement de comportement (paiement du service de l'eau, usage des latrines, sans défécation à l'air libre SDAL...),
- de promouvoir les échanges entre les acteurs via les programmes d'appui au secteur privé,
- et de faciliter le financement de la formation et de l'accompagnement (renforcement de capacités des communes, MO...).

Ran'Eau : les activités du réseau Ran'Eau sont déconcentrées grâce aux antennes du Cite implantées dans plusieurs régions de Madagascar, permettant ainsi l'accès à :

- un service d'accueil et d'appui/conseil,
- une base de données des acteurs et des actions,
- des documents de références du secteur E&A disponibles sur les sites web du CITE (www.cite.mg/raneau) et du pS-Eau (www.pseau.org).

Les rencontres nationales et autres réunions techniques sont organisées pour mettre en relation les acteurs et favoriser l'échange d'expériences. Des outils d'appui aux porteurs de projets E&A sont élaborés et diffusés auprès des acteurs concernés, entre autres le Cahier Technique « Retour d'expériences sur l'assainissement « liquide » à Madagascar » et le bulletin d'information n°1 du réseau, qui ont été distribués au cours de cette rencontre nationale.

V - Annexes

Annexe 1 : Rappel sur le réseau Ran'Eau

Ran'Eau : le réseau de référence pour tous les acteurs de l'Eau et l'Assainissement à Madagascar.

Depuis quelques années, Madagascar s'est engagé dans un processus de décentralisation et dans une réforme du secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Dans ce cadre rénové, les opérateurs non-gouvernementaux, privés et publics, sont de plus en plus nombreux à intervenir, et la question de la coordination des actions devient cruciale. Partant de ce constat, l'association française pS-Eau et l'ONG CITE, avec l'appui technique du GRET, se sont associées en vue d'améliorer l'efficacité et la cohérence des projets d'accès à l'eau et à l'assainissement menés par la coopération décentralisée et non gouvernementale : c'est ainsi qu'est né le point focal Ran'Eau.

Objectifs du réseau Ran'Eau

1. Mieux connaître et valoriser les acteurs et actions de la coopération décentralisée et non gouvernementale.
2. Appuyer les porteurs de projets Eau et assainissement dans leur démarche à l'aide d'outils et d'information spécifique
3. Organiser un espace d'échanges entre les acteurs Eau et Assainissement.

Produits et services

- un service d'accueil et d'informations aux porteurs de projets
- un service d'appui/conseil aux collectivités et ONGs dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets,
 - des réunions techniques et institutionnelles à l'attention des porteurs de projets eau et assainissement, en France et à Madagascar,
 - une base de données acteurs/actions consultable sur les sites web du CITE et du pS-Eau,
 - des outils d'information et de communication sur le secteur de l'eau à Madagascar,
 - des outils d'appui aux porteurs de projets eau à Madagascar (guides pratiques).

Toutes ces activités sont aussi déconcentrées grâce aux antennes du Cite implantées dans tout le territoire malgache. Et le réseau travaille avec les institutions et organismes locaux comme le Ministère de l'eau, la plate forme Diorano WASH, ...

Retrouver les informations et outils produits par le pS-Eau et le CITE sur les portails web :

www.cite.mg/raneau et www.pseau.org

Annexe 2 : quelques photos prises lors de la rencontre













